



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur



Notre réf.: 822x80ba1

Votre réf.:

Dossier suivi par : Désirée ZILLI
Tél. 247-84645
E-mail desiree.zilli@mi.etat.lu

Commune de Waldbillig
Madame le Bourgmestre
1, rue André Hentges
L-7680 Waldbillig

Luxembourg, le 19 janvier 2018

Objet : Modification du règlement-taxe concernant la location de matériel communal.
Délibération du conseil communal du 22 décembre 2017.

Madame le Bourgmestre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la délibération du 22 décembre 2017 aux termes de laquelle le conseil communal de Waldbillig a modifié le règlement-taxe concernant la location de matériel communal.

Ladite délibération reste encore à être publiée en due forme et à être reproduite en 1 exemplaire muni du certificat de publication, après quoi il en sera fait mention au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Veuillez agréer, Madame le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre de l'Intérieur

Dan Kersch





Séance publique du 22 décembre 2017

Présents: HENX-GREISCHER Andrée, bourgmestre, BOONEN Serge, échevin, MOULIN Théo, échevin, BARTHELEMY Marc, BENDER Maxime, MEYERS Corinne, MICHELS Mike, THOLL Jean-Joseph, TOBES Romain, conseillers, DIMMER Martine, secrétaire.
Absent: a) excusé:/.

Le Conseil communal,

Revu sa délibération du 27/03/2012, approuvée le 19 avril 2012 réf. : 4.0042 (42482) par Monsieur le Ministre de l'Intérieur portant fixation des tarifs pour la location de matériel communal divers et fixation des tarifs horaires pour travaux effectués par le service technique pour compte de particuliers :

location de la toilette mobile	75€ par jour
location du compresseur	25€ par heure
location de la plaque vibrante	12,50€ par heure
location du rouleau compresseur	25€ par heure
location de l'excavatrice avec chauffeur	60€ par heure
tarif horaire pour travaux effectués par le service technique pour compte de particuliers	30€ par heure
location de la taille-haies avec tracteur y compris le chauffeur	45€ par heure

Attendu que la location de matériel communal divers et la mise à disposition du personnel du service technique pour travaux effectués pour le compte de particuliers ne concerne que les interventions de la commune en cas d'accident ou en cas de force majeure en dehors du domaine public et exceptionnellement lorsqu'une prestation du secteur privé n'est pas possible ;

Attendu qu'il va de soi que la commune n'a nullement l'intention d'empiéter sur les compétences du secteur privé, mais offre seulement ses services dans des cas vraiment exceptionnels et de moindre envergure ;

Vu la proposition du collège échevinal de ne plus louer à des personnes privées ni la plaque vibrante, ni le rouleau compresseur, ni l'excavatrice avec chauffeur ;

Considérant que le collège échevinal propose d'augmenter le prix de location de la taille-haies avec tracteur y compris le chauffeur de 45,00€ à 75,00€ par heure;

Date de l'annonce
publique de la séance
22 décembre 2017

Date de la convocation
des conseillers
14 décembre 2017

Point de l'ordre du jour
2017-09-07

Objet :

Tarifs sur la location de
matériel communal

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après avoir délibéré conformément à la loi, procède au vote à haute voix,

décide unanimement

de retenir les services et matériaux énumérés ci-dessus et d'en fixer les tarifs suivants, tout en précisant que la location de matériel communal et la mise à disposition du service technique communal pour travaux effectués pour le compte de particuliers ne concerne que les interventions de la commune en cas d'accident ou en cas de force majeure en dehors du domaine public et exceptionnellement lorsqu'une prestation du secteur privé n'est pas possible et se limitera à des cas vraiment exceptionnels et de moindre envergure:

location de la toilette mobile	75€ par jour
location du compresseur	25€ par heure
tarif horaire pour travaux effectués par le service technique pour compte de particuliers	30€ par heure
location de la taille-haies avec tracteur y compris le chauffeur	75 € par heure

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

(Suivent les signatures.)

Pour expédition conforme.

Waldbillig, le 3 janvier 2018

La bourgmestre,



La secrétaire,

